



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG



## Vue d'ensemble des voies de formations professionnelles et préprofessionnelles

---

**Service de la formation professionnelle SFP**  
**Amt für Berufsbildung BBA**

---

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**  
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

T +41 26 305 25 00  
[www.fr.ch/sfp](http://www.fr.ch/sfp)

2-6 TAB

## Solutions transitoires : Préparation à l'entrée en formation professionnelle

	Préapprentissage	Préapprentissage d'intégration	Semestre de motivation (SeMo)	Cours d'intégration
<b>En bref</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 jour par semaine de formation théorique dans une école professionnelle</li> <li>• 4 jours par semaine de formation pratique en entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1½ par semaine de formation théorique dans une école professionnelle</li> <li>• 3½ jours par semaine de formation pratique en entreprise</li> <li>• Cours interentreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 jour par semaine de formation théorique dans une école professionnelle</li> <li>• 4 jours par semaine de travail dans un atelier ou de stages pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 4 jours par semaine de formation théorique dans une école professionnelle</li> <li>• Stages pratiques dans différents ateliers</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Jeunes ayant choisi une profession et ayant des lacunes au niveau des connaissances scolaires	Réfugiés reconnus et personnes admises à titre provisoire en Suisse souhaitant acquérir les compétences de base avant de débiter une formation professionnelle	Jeunes n'ayant pas encore choisi une formation professionnelle et ayant des lacunes au niveau des connaissances scolaires	Jeunes de langue étrangère, ayant des connaissances faibles en français
<b>Conditions d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Scolarité obligatoire achevée</li> <li>• Avoir entre 15 ans révolus et 25 ans</li> <li>• Conclusion d'un contrat de préapprentissage avec une entreprise formatrice autorisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Titulaire d'un permis F ou B</li> <li>• Avoir entre 18 et 35 ans</li> <li>• Connaissances de base en français (en principe niveau A2)</li> <li>• Expérience professionnelle ou formation acquise dans le pays d'origine</li> <li>• Conclusion d'un contrat de préapprentissage d'intégration avec une entreprise formatrice autorisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Scolarité obligatoire achevée</li> <li>• Ne pas avoir trouvé de place de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir entre 16 et 25 ans</li> <li>• Langue maternelle étrangère avec de faibles connaissances en français</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 année, au minimum 6 mois	1 année	6 mois, maximum 1 année	1 année
<b>Enseignement</b>	Cours de français, de mathématique et apprendre à apprendre	Langage technique, connaissances professionnelles et culture générale	Cours de français, de mathématique et apprendre à apprendre	Cours de français, de mathématiques et apprendre à apprendre
<b>Titre</b>	Aucun titre, les rapports semestriels attestent la participation	Attestation de participation	Aucun titre, un rapport semestriel atteste la participation	Aucun titre, les rapports semestriels attestent la participation
<b>Débouché</b>	Formation professionnelle initiale de 2, 3 ou 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préapprentissage</li> <li>• Formation professionnelle initiale de 2, 3 ou 4 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préapprentissage</li> <li>• Formation professionnelle initiale de 2, 3 ou 4 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Semestre de motivation</li> <li>• Préapprentissage</li> <li>• Formation professionnelle initiale de 2, 3 ou 4 ans</li> </ul>

# Apprentissages : Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et Certificat fédéral de capacité (CFC)

	Formation professionnelle initiale – AFP	Formation professionnelle initiale - CFC		Admission à l'examen final – Art. 32 OFPR	Validation des acquis de l'expérience (VAE)
	Apprentissage en 2 ans	Apprentissage classique	Apprentissage raccourci		
<b>En bref</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 jour par semaine de formation théorique dans une école professionnelle</li> <li>• 4 jours par semaine de formation pratique en entreprise</li> <li>• Cours interentreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 2 jours par semaine de formation théorique dans une école professionnelle</li> <li>• 3 à 4 jours par semaine de formation pratique en entreprise</li> <li>• Cours interentreprises</li> </ul>		Admission à la procédure de qualification (également disponible pour une AFP) sans effectuer une formation formelle	Faire reconnaître son expérience professionnelle, via un bilan de compétences, sans effectuer une formation formelle
<b>Conditions d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Scolarité obligatoire achevé</li> <li>• Avoir 15 ans révolus</li> <li>• Capacité d'apprendre une profession sur le plan pratique et sur le plan théorique</li> <li>• Conclusion d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice autorisée</li> </ul>			Au moins 5 ans d'expérience professionnelle, dont une partie dans le domaine de la profession visée ; pas de contrat d'apprentissage	
<b>Conditions spécifiques</b>	Formation destinée aux personnes ayant des difficultés scolaires		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou pratique professionnelle préalable dans le domaine choisi</li> <li>• Réduction de 1 à 2 ans</li> </ul>		Procédure disponible uniquement pour certaines professions
<b>Durée</b>	2 ans	3 ou 4 ans selon la profession choisie	En générale, 2 à 3 ans	Variable (en général de 1 à 4 ans)	Variable (en général 2 ans)
<b>Enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Branches professionnelles, selon l'ordonnance sur la formation et plan de formation</li> <li>• Culture générale, selon plan d'étude</li> </ul>			Des cours théoriques et pratiques permettant de se préparer à l'examen final sont proposés	Des compléments de formation sont disponibles pour toutes les compétences non validées
<b>Titre</b>	Attestation fédérale de formation professionnelle	Certificat fédéral de capacité		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation fédérale de formation professionnelle</li> <li>• Certificat fédéral de capacité</li> </ul>	
<b>Compléments</b>		Des formations à plein temps sont également proposées pour certaines professions		Une part des coûts de formation sont à la charge des personnes en formation	
<b>Débouché</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché du travail</li> <li>• CFC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché du travail</li> <li>• Maturité professionnelle</li> <li>• Formation professionnelle supérieure et continue à des fins professionnelles</li> </ul>			

# Maturités professionnelles

	Maturité professionnelle intégrée (MP1)	Maturité professionnelle post-CFC (MP2)	Orientations et langues d'enseignement au sein du canton de Fribourg		
<b>Définition</b>	Approfondir la culture générale et les connaissances professionnelles afin d'accéder à des domaines d'études spécifiques dans une HES		<b>Orientations</b>	<b>Modèles</b>	<b>Langue d'enseig.</b>
<b>En bref</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en parallèle d'un apprentissage classique</li> <li>• 1 jour de cours théorique supplémentaire par semaine durant toute la durée de la formation</li> </ul>	Formation à plein temps : 4 à 5 jours de cours par semaine  Formation à temps partiel : Jours et horaires des cours variables en fonction des écoles professionnelles	<b>Arts visuels et arts appliqués</b>	MP1	Français
			<b>Economie et services</b> <i>Type « Economie »</i>	MP2 à temps complet	Français *
<b>Conditions d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat d'apprentissage approuvé</li> <li>• Selon la section suivie lors du cycle d'orientation, un examen d'admission est obligatoire (critères définis dans la directive y relative)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage réussi avec CFC</li> <li>• Examen d'admission réussi ou exempté selon critères définis dans la directive y relative</li> </ul>	<b>Economie et services</b> <i>Type « Services »</i>	MP1	Français Allemand Bilingue *
				MP2 à temps complet	Français Allemand Bilingue
				MP2 à temps partiel	Français * Allemand
<b>Durée</b>	3 ou 4 ans selon la profession choisie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 année à temps complet</li> <li>• 2 ans à temps partiel</li> </ul>	<b>Nature, paysage et alim.</b>	MP2 à temps complet	Français *
			<b>Santé et social</b> <i>Domaine d'étude HES « Santé »</i>	MP1	Français Allemand
<b>Enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Domaine fondamental : Français, Allemand, Anglais et Mathématiques</li> <li>• Domaines spécifique et complémentaire : selon l'orientation choisie</li> <li>• Interdisciplinarité : travaux sur projet et de branche</li> </ul>		<i>Domaine d'étude HES « Social »</i>	MP2 à temps complet	Français Allemand
			<b>Technique, architecture et sciences de la vie</b>	MP1	Français Allemand * Bilingue *
<b>Titre</b>	Certificat fédéral de maturité professionnelle				
<b>Débouché</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation professionnelle supérieure</li> <li>• Haute Ecole Spécialisées HES</li> <li>• Université</li> <li>• Formation continue à des fins professionnelles</li> </ul>			MP2 à temps complet	Français Allemand Bilingue
				MP2 à temps partiel	Français * Allemand * Bilingue *

Janvier 2023

\* Ces maturités sont offertes dans le canton de Fribourg sous réserve d'un effectif suffisant.